



ASSOCIATION FRANÇAISE DU DROIT MARITIME

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27 MAI 2021

L'Association Française du Droit Maritime s'est réunie en Assemblée Générale le 27 mai 2021 sous la présidence du Professeur Philippe Delebecque qui a ouvert la séance à 17H00.

Compte tenu des conditions sanitaires, l'Assemblée s'est réunie en visio-conférence.

Présents : MM. ABALLEA, ALVES, MME ATALLAH, MM BRAJEUX, MMES BEKHTAOUI, BON-GARCIN, CAI, MM. CHAUMETTE, CLEMENT, CORBIERE (de), CORRUBLE, DANIEL, MME DEJEAN, MM. DENEFFLE, MME EISNARD, M. EL KHAYAT, MMES FOUCHIER-MATTE, FRANCK, MM. FARHANA, GARCIA, GARRABOS, MME GHALLOUSSI, MM. GODIN, GUERIN, HAMSHER, JAMBU-MERLIN, MME LAWSON, M. LE LOUER, MMES LEFEBVRE, LEGREGEAIS, M. LEMARIE, MME LENOT, M. LE PRADO, MME LE PRADO MM. LEMAIRE, LOISEL, LOOTGIETER, LUQUIAU, MME MESNIL, M. MIRIBEL, MME PEIGNON, M. PIETTE, MME RAYNAUD, MM., RENARD, SENTENAC (de), MME SOISSON, MM. THOMAS, MME TOURNAYE, MM. VAN CAUWENBERGHE, VAN DER VALK, WALSER.

Excusés : MM. GRELLET, JOUFFRAY, MME LORCY, M. MARSAC, MMES NIAMBA, ODIER, REMBAUVILLE-NICOLLE, RICHEMONT (de), THIRET, MME WITVOET.

1. Informations d'ordre général

- Présentation des nouvelles candidatures

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les candidatures à l'AFDM présentées par Monsieur Jean-Paul Thomas, à savoir :

- ✓ Monsieur Chang Hua PENG (Avocat au Barreau de Paris) parrainé par Madame Françoise Odier, le professeur Philippe Delebecque et Maître Philippe Godin.



ASSOCIATION FRANÇAISE DU DROIT MARITIME

- ✓ Monsieur Stéphane MOUTON (Professeur agrégé de droit public, directeur de l'Institut Maurice Hauriou et du Master 2 Droit des transports à l'Université Toulouse Capitole) parrainé par le Professeur Philippe Delebecque et Monsieur Julien Raynaud.
- ✓ Madame Ericka BOUAH (Etudiante en master 2 de Droit maritime à Lille) parrainée par le professeur Philippe Delebecque et Monsieur Jean-Paul Thomas.

Monsieur le Professeur Philippe Delebecque informe les membres de l'association de plusieurs sujets d'actualité :

- CMI : le congrès de la mi-octobre à Tokyo est reporté, possiblement en avril 2022.
- L'Académie de Marine organise le 16 novembre 2021 une conférence sur la mer et l'Union Européenne et a souhaité le soutien moral de l'AFDM. Le Comité de Direction sollicité sur ce soutien n'a pas émis d'objection.
- L'Association chinoise du droit maritime est désireuse de nouer un partenariat avec l'AFDM selon des modalités qui restent à définir.
- La prochaine Assemblée Générale se tiendra en octobre 2021 à une date à fixer.
- La Journée Ripert aura lieu le 5 juillet et comprendra des interventions sur les thèmes suivants : aspects judiciaires de l'avarie commune, plaisance et assurance, le navire vendu et ses accessoires (exposé de M. Jean-Pierre REMERY), revue de la jurisprudence maritime en 2020.
- La Ministre de la Mer, Mme Girardin, a mis en place une initiative, dénommée le « Fontenoy du maritime », qui vise accroître l'activité économique maritime française et accompagner la transition écologique du secteur. Dans ce cadre, une contribution de l'AFDM est attendue pour mettre en lumière le droit maritime français.
- Il est rappelé que le Secrétariat de l'association reste dans l'attente de réponses au questionnaire adressé aux présidents des Commissions permanentes et Groupes de travail pour la mise à jour de l'annuaire.



ASSOCIATION FRANÇAISE DU DROIT MARITIME

2. Interventions

Le Brexit : quels changements pour la compétence des tribunaux et l'exécution des décisions de justice ? Par Me Olivier Cachard et Me Andrew Tetley

La question des ports francs. Par le Professeur Philippe Corruble.